

No de Division : 01 – Montréal
No de Cour: 500-11-057984-201
No de Surintendant: 41-2618727

DANS L’AFFAIRE DE L’AVIS D’INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

LA CORDÉE PLEIN AIR INC., personne insolvable ayant son siège social et sa principale place d’affaire au 2159, Ste-Catherine Est, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2K 2H9.

Débitrice

- et -

MNP LTÉE.

Syndic

**TROISIÈME RAPPORT DU SYNDIC À L’APPUI DE LA REQUÊTE DE LA DÉBITRICE
POUR PROROGATION DE DÉLAI EN VUE DE
DÉPOSER UNE PROPOSITION CONCORDATAIRE**
(Paragraphe 50.4 (7) et 50.4(9) de la Loi sur la faillite et l’insolvabilité)

I. INTRODUCTION

1. Le 17 février 2020, La Cordée Plein Air inc. (la « **Débitrice** », ou la « **Société** ») a déposé un Avis d’intention de faire une proposition (« **l’Avis** ») conformément à l’article 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l’insolvabilité* (la « **Loi** »);
2. Le Syndic MNP LTÉE (le « **Syndic** ») a consenti à agir comme syndic à la proposition;
3. Le 26 février 2020, la Débitrice a déposé un état de l’évolution de l’encaisse pour la période du 17 février 2020 au 22 mars 2020, et le Rapport de la personne insolvable sur l’état de l’évolution de l’encaisse. Le Syndic a produit son rapport aussi le même jour;
4. Le 18 mars 2020 et le 30 avril 2020, la Débitrice a déposé deux demandes de prorogation de délai qui furent accordées par la Cour jusqu’au 1^{er} mai 2020 et au 15 juin 2020 respectivement, afin de permettre de continuer ses démarches de restructuration;
5. Depuis le 17 février 2020, le Syndic assiste la Débitrice notamment en surveillant régulièrement les recettes et débours;
6. En date des présentes, considérant la situation actuelle, la Débitrice n’a pas pu déposer une proposition et requiert un délai additionnel pour ce faire;

II. HISTORIQUE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

7. La Cordée est une entreprise québécoise qui, à travers plus de soixante ans d'histoire, a contribué à façonner le paysage du plein air au Québec. La Société voit le jour en 1953 et est d'abord fondée à titre de coopérative ayant pour mandat la vente d'uniformes scouts à bon prix. De la petite boutique de 1953, La Cordée est maintenant devenue l'une des plus importantes références vouées entièrement aux amateurs de sports de plein air en Amérique du Nord;
8. Au courant des années 2000, la croissance de la Société a été assurée avec l'ouverture de nouveaux points de vente à Laval et St-Hubert (2001 et 2005) ainsi que par l'acquisition de la boutique de plein air le Yéti situé sur la rue St-Laurent à Montréal (2015) et de La Vie Sportive située à Québec (2018);
9. Les problèmes financiers de la Société ont débuté suite à l'acquisition de La Vie Sportive en 2018. Des dépassements de coûts de 1M \$ pour les améliorations locatives, l'arrivée de nouveaux compétiteurs spécialisés ainsi qu'un retard dans le commerce en ligne ont tous été des facteurs ayant contribué aux problèmes financiers. Selon les états financiers de la Société, des pertes de 0.8M \$ et 3.3M \$ ont été enregistrées au courant de l'année fiscale 2018 et 2019;

III. PLAN DE RESTRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENTS RECENTS

10. Ci-après sont résumés les faits saillants depuis le dépôt de l'Avis, tels que décrits dans les rapports pour la première et deuxième prorogation de délai déposés à la Cour :
 - a. Depuis le dépôt de l'Avis, la Débitrice a entrepris plusieurs actions afin de revoir sa structure de financement et pouvoir maintenir et restructurer ses opérations. Des discussions avec plusieurs intervenants, y compris des investisseurs potentiels, sont toujours en cours;
 - b. La Société demeure en communication avec le représentant de la Banque Nationale du Canada (« **BNC** ») ainsi que les représentants de Sports Industry Credit Association (« **SICA** ») qui représente la grande majorité de ses fournisseurs;
 - c. En date du 19 mars 2020, la Débitrice a résilié le bail du local utilisé comme centre de distribution sis au 405, rue Marien, Montréal (Québec). Cet avis n'a pas été contesté et le bail en question est résilié depuis le 18 avril 2020. L'inventaire qui y était entreposé a depuis été rapatrié dans ses différentes succursales. La Débitrice a pris entente avec son locateur pour le loyer payable et a convenu de laisser sur place sans frais et de manière temporaire du rayonnage palettisé et des convoyeurs qui seront éventuellement vendus;
 - d. La Société a dû fermer temporairement ses magasins et sa plateforme web le 19 mars 2020 conformément aux mesures gouvernementales imposées en lien avec le COVID-19;

- e. La Débitrice a pris entente avec ses locateurs à Québec et St-Hubert pour les mois d'avril et mai. La Débitrice tente également d'arriver à une entente avec son locateur à Laval pour les mois d'avril et mai. La Débitrice a payé le loyer pour le mois de juin selon les termes des baux;
 - f. Malgré le fait que plusieurs administrateurs ont démissionné de leur poste au sein du conseil d'administration, trois administrateurs siègent toujours au conseil d'administration;
 - g. La Débitrice a reçu une confirmation de l'extension de la période de réclamations en vertu de sa police d'assurance pour les officiers et dirigeants jusqu'au 1^{er} juillet 2020. Une demande d'extension sera présentée pour étendre la couverture au-delà du 1^{er} juillet;
 - h. En date du 16 avril 2020, la Débitrice a été en mesure de redémarrer sa plateforme web et a par conséquent réembauché 45 employés pour supporter ses opérations;
11. Suite aux nouvelles mesures gouvernementales annoncées en mai, les succursales ont graduellement ouvert leurs portes au public. Des efforts importants ont été déployés pour la préparation des succursales afin de respecter les mesures sanitaires et de distanciations requises. Ci-dessous se trouve un sommaire des dates d'ouverture des succursales:
- a. Succursale de Québec : ouverture le 18 mai 2020;
 - b. Succursale de Montréal (Boul. St-Laurent): ouverture le 25 mai 2020;
 - c. Succursale de St-Hubert : ouverture le 27 mai 2020;
 - d. Succursale de Montréal (Boul. Ste-Catherine) ouverture le 28 mai 2020;
 - e. Succursale de Laval : ouverture le 30 mai 2020;
12. En date des présentes, la Société emploie 194 employés;
13. Au courant de la période du 20 avril au 31 mai 2020, le Syndic a assisté la Débitrice notamment en surveillant régulièrement ses recettes et débours. Ci-dessous se trouve un sommaire des faits saillants de la dernière période :
- a. Variation positive nette de l'encaisse de 1.7M \$ au courant de la période;
 - b. Les ventes ont été supérieures de 1.46M \$ comparativement aux prévisions, principalement en raison de la bonne performance des ventes web et de la réouverture des succursales;
 - c. La Débitrice a remboursé les fournisseurs qui détenaient une réserve du droit de propriété un montant d'environ 34 000 \$ relativement aux ventes effectuées du 18 mars au 31 mai 2020. Des paiements d'environ 164 000 \$ pour cette même période sont prévus après le 1^{er} juin 2020. La Société sera alors à jour pour toutes les ventes effectuées du 18 mars au 31 mai 2020;

- d. Les frais opérationnels ont été inférieurs d'environ 198 000 \$ comparativement aux prévisions, principalement en raison du suivi serré des dépenses. La direction a revu chacune des dépenses afin de minimiser le plus possible les débours opérationnels;
- e. En raison du succès des ventes web et de la réouverture des succursales, la Société a acheté de l'inventaire afin de conserver une offre intéressante pour la clientèle. La compagnie a payé des nouvelles commandes d'inventaire pour un montant d'environ 222 000 \$, soit environ 177 000 \$ de plus que les prévisions;
- f. Les paiements de loyers ont été inférieurs d'environ 178 000 \$ comparativement aux prévisions en raison d'ententes intervenues entre la Société et ses locateurs pour le mois d'avril et mai pour deux des trois succursales. La Société est toujours en négociation avec un locateur ainsi que dans l'attente d'un programme d'aide gouvernementale pour les entreprises n'étant pas éligible à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (« **AUCLC** ») destinée aux petites entreprises;

Pour plus de détail, une copie du rapport préparé par le Syndic à l'égard des résultats pour la période du 20 avril au 31 mai 2020 est jointe en **Annexe A**;

14. Copies de l'état de l'évolution de l'encaisse de la Société pour la période du 1^{er} juin au 2 août 2020, de même que les Rapports de la personne insolvable et du Syndic sont joints en **Annexe B**. Les faits saillants de ces projections au niveau de l'évolution de l'encaisse sont les suivants :
- a. Variation nette positive anticipée d'environ 546 000 \$ durant la période;
 - b. Cette variation inclut un remboursement d'environ 884 000 \$ en faveur de fournisseurs revendiquant une réserve du droit de propriété. Le solde théorique des fournisseurs ayant une réserve du droit de propriété après ces paiements serait substantiellement réduit (335 000 \$);
 - c. Un remboursement de capital sur la dette à long terme de 150 000 \$ est également prévu au courant de la période. À la suite de ces paiements, un total d'environ 358 000 \$ aura été remboursé sur la dette à long terme depuis le début de l'Avis;
 - d. Les projections prévoient une continuité des opérations web et des cinq succursales;
 - e. Le paiement intégral des loyers courants ainsi que les loyers d'avril et mai pour la succursale de Laval sont inclus aux prévisions, bien que La Cordée ait l'intention de reporter ou de négocier à la baisse certains des loyers exigibles;
 - f. Les débours salariaux incluent une paie rétroactive d'environ 125 000 \$ afin de bénéficier de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« **SSUC** »). La Société finalise la documentation à déposer auprès du gouvernement pour bénéficier de la SUCC pour la période 1 (15 mars au 11 avril) et période 2 (12 avril au 9 mai). Un montant d'environ 400 000 \$ est prévu à l'encontre des débours salariaux. La demande pour la période 3 (10 mai au 6 juin) pourra être présentée à partir du 10 juin;

15. La Débitrice a récemment présenté une réclamation d'assurance pour interruption d'affaires auprès de son assureur. L'analyse de cette réclamation par l'assureur pourrait prendre plusieurs semaines;
16. Le gouvernement fédéral a annoncé l'AUCLC destinée aux petites entreprises en raison de la crise sanitaire. La Débitrice, n'étant pas une petite entreprise locataire touchée aux fins de ce programme, demeure dans l'attente d'un programme visant les moyennes et grandes entreprises;
17. La Société, avec l'assistance du Syndic, est présentement en discussions avec des acheteurs potentiels concernant ses deux immeubles qui se trouvent à Montréal. Le cas échéant, la vente des immeubles devra être approuvée par la Cour conformément à l'article 65.13 de la Loi;
18. La Société est présentement en discussions avec des acheteurs potentiels pour le rayonnage palettisé et les convoyeurs laissés à l'ancien centre de distribution. Vu la nature et la valeur des biens en question, le Syndic est d'accord avec la demande de la Débitrice de requérir la permission de la Cour afin de vendre lesdits biens sans la nécessité de présenter une nouvelle requête ultérieure si la valeur totale des ventes n'excède pas 100 000 \$ et qu'elle obtienne au préalable l'autorisation de la BNC et du Syndic. Le Syndic a demandé à obtenir une évaluation de ces actifs d'un évaluateur agréé;
19. Tel que décrit précédemment, la Société a déployé énormément d'efforts et d'énergie depuis le dépôt de l'Avis à la gestion de la crise liée au COVID-19. La Société doit d'ailleurs continuer à déployer des efforts pour assurer la conformité des succursales aux mesures gouvernementales. Cette situation a ralenti les démarches de restructuration et rend très difficile l'élaboration de projections financières;
20. La Débitrice requiert du temps additionnel afin de continuer ses discussions et démarches de restructuration en vue de faire une proposition viable à ses créanciers;

IV. AUTRES

21. Le Syndic est d'avis que :
 - a. la personne insolvable a agi et toujours agi de bonne foi et avec diligence;
 - b. la Société serait dans une meilleure position pour faire une proposition viable, si l'extension actuelle était accordée; et
 - c. l'extension, si elle est accordée, ne causera pas un préjudice grave à l'un ou l'autre des créanciers.

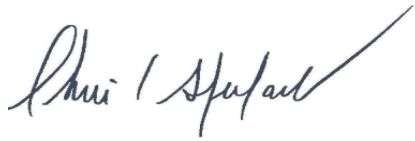
V. RECOMMANDATIONS

22. Le Syndic est d'avis que si cette honorable Cour prolonge le délai pour déposer la proposition pour une période de quarante-cinq (45) jours après l'expiration du délai, soit jusqu'au 30 juillet 2020, la Débitrice pourrait être en mesure de soumettre une proposition viable à ses créanciers;
23. Le Syndic recommande à cette honorable Cour d'autoriser les ventes du rayonnage palettisé et les convoyeurs subséquentes si la valeur totale n'excède pas 100 000 \$, sous condition d'approbation du Syndic et de la BNC;

Respectueusement soumis,

Fait à Montréal, ce 9^e jour de juin 2020

MNP LTÉE



Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE
Syndic désignée

Annexe A

Suivi des recettes et débours de la Débitrice

Pour la période du 20 avril au 31 mai 2020

La Cordée Plein Air Inc.
Suivi des recettes et débours réels

Pour la période de 6 semaines terminée le 31 mai 2020

(non vérifié - en dollar canadien)

| | 1 | | | 2 | | | 3 | | | 4 | | | 5 | | | 6 | | | TOTAL | | | Notes |
|---|---------------------|--------------------|-----------------|------------------------|--------------------|----------------|--------------------|--------------------|----------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|-------------------------|--------------------|------------------|----------|
| | 20 au 26 avril 2020 | | | 27 avril au 3 mai 2020 | | | 4 au 10 mai 2020 | | | 11 au 17 mai 2020 | | | 18 au 24 mai 2020 | | | 25 au 31 mai 2020 | | | 20 avril au 31 mai 2020 | | | |
| | Réel | Prévisions | Variance | Réel | Prévisions | Variance | Réel | Prévisions | Variance | Réel | Prévisions | Variance | Réel | Prévisions | Variance | Réel | Prévisions | Variance | Réel | Prévisions | Variance | |
| Encaissements | 341,179 | 240,000 | 101,179 | 431,419 | 300,000 | 131,419 | 519,801 | 350,000 | 169,801 | 591,809 | 350,000 | 241,809 | 713,181 | 350,000 | 363,181 | 799,293 | 350,000 | 449,293 | 3,396,682 | 1,940,000 | 1,456,682 | 1 |
| Déboursés | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Réserve de propriété | - | - | - | - | 30,000 | 30,000 | 7,980 | 35,000 | 27,020 | - | 35,000 | 35,000 | - | 35,000 | 35,000 | 25,840 | 35,000 | 9,160 | 33,820 | 170,000 | 136,180 | 2 |
| Paiement de capital sur la dette | - | - | - | 59,765 | 59,765 | 0 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 29,751 | 29,750 | (1) | 89,516 | 89,515 | (1) | |
| Intérêts sur la dette | 73,000 | 73,000 | - | 16,007 | 22,823 | 6,816 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 3,530 | 5,113 | 1,583 | 92,537 | 100,936 | 8,399 | |
| Intérêts sur la marge de crédit | - | - | - | 9,748 | 15,000 | 5,252 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 8,539 | 20,000 | 11,461 | 18,287 | 35,000 | 16,713 | |
| Frais bancaires et cartes de crédit | 10,000 | - | (10,000) | 137 | 23,098 | 22,961 | 17,322 | 13,098 | (4,224) | 488 | - | (488) | 359 | - | (359) | 28,529 | - | (28,529) | 56,835 | 36,196 | (20,639) | |
| Inventaire | 6,817 | - | (6,817) | 2,525 | 5,000 | 2,475 | 11,809 | 10,000 | (1,809) | 57,561 | 10,000 | (47,561) | 68,086 | 10,000 | (58,086) | 75,785 | 10,000 | (65,785) | 222,583 | 45,000 | (177,583) | 3 |
| Frais opérationnels | 67,801 | 62,288 | (5,513) | 42,866 | 97,065 | 54,199 | 59,779 | 107,065 | 47,286 | 58,224 | 107,065 | 48,841 | 91,202 | 107,065 | 15,863 | 69,534 | 107,065 | 37,531 | 389,406 | 587,612 | 198,206 | 4 |
| Salaires et DAS | 56,547 | 55,781 | (766) | - | - | - | 121,168 | 150,000 | 28,832 | - | - | - | 149,146 | 150,000 | 854 | - | - | - | 326,861 | 355,781 | 28,921 | 5 |
| Taxes de ventes | - | - | - | 126,074 | 126,074 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 12,182 | 12,182 | 126,074 | 138,257 | 12,182 | |
| Loyer | 31,569 | 31,569 | - | 96,341 | 76,569 | (19,772) | 2,603 | 200,780 | 198,177 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 130,513 | 308,918 | 178,405 | 6 |
| Assurances groupe | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 23,270 | 21,000 | (2,270) | - | - | - | - | - | - | 23,270 | 21,000 | (2,270) | |
| Assurances affaires | - | - | - | 16,423 | 16,423 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 16,423 | 16,423 | 16,423 | 32,846 | 16,423 | |
| Honoraires professionnels | 38,673 | 40,000 | 1,327 | 23,618 | 25,000 | 1,382 | 24,459 | 25,000 | 541 | 41,275 | 25,000 | (16,275) | 4,629 | 25,000 | 20,371 | 11,633 | 25,000 | 13,367 | 144,287 | 165,000 | 20,713 | |
| | 284,407 | 262,639 | (21,768) | 393,503 | 496,817 | 103,314 | 245,119 | 540,942 | 295,823 | 180,819 | 198,065 | 17,246 | 313,422 | 327,065 | 13,643 | 253,141 | 260,533 | 7,392 | 1,670,411 | 2,086,060 | 415,649 | |
| Variation nette | 56,772 | (22,639) | 79,411 | 37,916 | (196,817) | 234,733 | 274,682 | (190,942) | 465,624 | 410,990 | 151,935 | 259,055 | 399,759 | 22,935 | 376,824 | 546,152 | 89,467 | 456,685 | 1,726,271 | (146,060) | 1,872,331 | |
| Marge de crédit au début de la période | (3,113,722) | (3,113,722) | - | (3,056,950) | (3,136,361) | 79,411 | (3,019,034) | (3,333,178) | 314,144 | (2,744,352) | (3,524,120) | 779,768 | (2,333,362) | (3,372,185) | 1,038,823 | (1,933,603) | (3,349,249) | 1,415,646 | (3,113,722) | (3,113,722) | - | |
| Marge de crédit à la fin de la période | (3,056,950) | (3,136,361) | 79,411 | (3,019,034) | (3,333,178) | 314,144 | (2,744,352) | (3,524,120) | 779,768 | (2,333,362) | (3,372,185) | 1,038,823 | (1,933,603) | (3,349,249) | 1,415,646 | (1,387,451) | (3,259,782) | 1,872,331 | (1,387,451) | (3,259,782) | 1,872,331 | |

Notes:

1- Les ventes web au courant de la période ont dépassé les attentes de la direction. Les réouvertures des succursales n'étaient pas incluses aux prévisions et ont également eu un impact positif sur les résultats.

2- La Société a débuté la remise aux fournisseurs bénéficiant d'une réserve de propriété. Des paiements totalisant plus de 100 000 \$ ont également été effectués la semaine terminée le 7 juin 2020. La Société est à jour avec la remise des sommes reliées aux réserves de propriété.

3- En raison du succès des ventes Web et de la réouverture des succursales, la Société a acheté de l'inventaire afin de conserver une offre intéressante pour la clientèle.

4- Au courant de la période, la direction a revu chacune des dépenses afin de minimiser les débours opérationnels à l'essentiel.

5- La subvention salariale de 10% (maximum 25 000 \$) a été obtenue au courant de la période. Le programme de subvention prévoyait la réduction de la remise des déductions à la source.

6- L'écart positif au niveau des loyers est expliqué par une réduction de 50% du loyer de deux locaux pour le mois de mai et le report du paiement des loyers d'avril et de mai pour un local qui était prévue au courant de la période. La Société est toujours en négociation avec son locateur pour les loyer d'avril et mai impayé ainsi que dans l'attente d'un programme d'aide gouvernementale pour les entreprises n'étant pas éligibles à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) destinée aux petites entreprises.

Annexe B

État de l'évolution d'encaisse

Pour la période du 1^{er} juin au 2 août 2020

La Cordée Plein Air Inc.**Flux monétaires prévisionnels**

Pour la période de 9 semaines se terminant le 2 août 2020

(non vérifié - en dollar canadien)

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | Total | Notes |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|----------|
| | 1 juin 2020 | 8 juin 2020 | 15 juin 2020 | 22 juin 2020 | 29 juin 2020 | 6 juil. 2020 | 13 juil. 2020 | 20 juil. 2020 | 27 juil. 2020 | | |
| | 7 juin 2020 | 14 juin 2020 | 21 juin 2020 | 28 juin 2020 | 5 juil. 2020 | 12 juil. 2020 | 19 juil. 2020 | 26 juil. 2020 | 2 août 2020 | | |
| Encaissements | 825,000 | 650,000 | 650,000 | 550,000 | 550,000 | 550,000 | 550,000 | 550,000 | 525,000 | 5,400,000 | 1 |
| Déboursés | | | | | | | | | | | |
| Réserve de propriété | 99,567 | 264,500 | 100,000 | 80,000 | 75,000 | 70,000 | 65,000 | 65,000 | 65,000 | 884,067 | 2 |
| Païement de capital sur la dette | 30,014 | - | - | - | 59,765 | - | - | - | 59,765 | 149,543 | 3 |
| Intérêts sur la dette | 13,000 | - | - | - | 16,000 | - | - | - | 16,000 | 45,000 | 3 |
| Intérêts sur la marge de crédit | - | - | - | - | 10,000 | - | - | - | 10,000 | 20,000 | |
| Frais bancaires et cartes de crédit | 55,000 | - | - | - | 50,000 | - | - | - | 50,000 | 155,000 | 3 |
| Inventaire | 75,000 | 50,000 | 50,000 | 20,000 | 10,000 | 10,000 | 10,000 | 10,000 | 10,000 | 245,000 | 4 |
| Frais opérationnels | 85,000 | 70,000 | 70,000 | 91,000 | 70,000 | 70,000 | 70,000 | 70,000 | 91,000 | 687,000 | 5 |
| Salaires et DAS (inclut subvention salariale) | 218,000 | 150,000 | 295,000 | - | 295,000 | (399,869) | 300,000 | - | 315,000 | 1,173,131 | 6 |
| Taxes de ventes | - | - | - | 236,639 | - | - | - | 232,804 | - | 469,443 | |
| Loyer | 184,345 | - | - | 72,000 | 184,345 | - | - | 72,000 | 184,345 | 697,035 | 7 |
| Assurances groupe | - | 23,270 | - | - | - | 23,270 | - | - | - | 46,540 | |
| Assurances affaires | 16,423 | - | - | - | 16,423 | - | - | - | 16,423 | 49,269 | |
| Honoraires professionnels | 32,500 | 25,000 | 25,000 | 25,000 | 25,000 | 25,000 | 25,000 | 25,000 | 25,000 | 232,500 | 8 |
| | 808,849 | 582,770 | 540,000 | 524,639 | 811,533 | (201,599) | 470,000 | 474,804 | 842,533 | 4,853,528 | |
| Variation nette | 16,151 | 67,230 | 110,000 | 25,361 | (261,533) | 751,599 | 80,000 | 75,196 | (317,533) | 546,472 | |
| Marge de crédit au début de la période | (1,387,452) | (1,371,301) | (1,304,071) | (1,194,071) | (1,168,710) | (1,430,242) | (678,643) | (598,643) | (523,448) | (1,387,452) | |
| Marge de crédit à la fin de la période | (1,371,301) | (1,304,071) | (1,194,071) | (1,168,710) | (1,430,242) | (678,643) | (598,643) | (523,448) | (840,980) | (840,980) | |

Cet état des flux monétaires projetés a été préparé conformément à l'article 50.4 (2)(a) de la Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité et doit être lu conjointement avec le rapport du syndic sur les flux monétaires.

Daté le 9 juin 2020, à Montréal en la province de Québec

La Cordée Plein Air Inc.

DocuSigned by:

Robert Chartrand

4B733799C36A472...

Robert Chartrand

Directeur des achats, des opérations et ressources humaines

09/06/2020

DocuSigned by:

Emmanuelle Quimet

BF319750541F426...

Emmanuelle Quimet

Présidente-directrice générale

09/06/2020

MNP Ltée

Sheri L. Aberback

Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE

Vice-présidente principale

09/06/2020

La Cordée Plein Air Inc.

Notes relatives aux flux monétaires prévisionnels

Pour la période de 9 semaines se terminant le 2 août 2020

Les prévisions d'encaissements et de déboursés ont été établies par la direction selon les données historiques disponibles. L'impact de la pandémie COVID-19 sur les résultats est cependant difficilement prévisible et il pourrait avoir des variations importantes entre les résultats réels et les prévisions.

Notes:

1 - Ventes

Les prévisions ont été préparées selon une hypothèse de continuité des affaires pour tous les magasins et le web.

2 - Réserve de propriété

Pour toutes les ventes faites après le 18 mars 2020, les projections prévoient un remboursement aux fournisseurs pour les biens faisant l'objet de réserve de propriété, de façon hebdomadaire au fur et à mesure que ceux-ci seront vendus.

3 - Dette et frais bancaires

Le remboursement de la dette à long-terme continue tel que prévu dans la convention de prêt.

Les frais bancaires et de cartes de crédit sont estimés à environ 3% des ventes.

4 - Inventaire

Les projections prévoient une réduction majeure des commandes d'inventaire afin de continuer à réduire le niveau d'inventaires. Des achats ciblés pour des commandes spéciales, des opportunités d'affaires et/ou des produits ciblés permettant d'attirer le consommateur seront maintenus.

5 - Frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent les frais de vente (incluant frais d'expédition), d'administration et d'occupation (excluant les loyers) minimaux afin d'assurer la sécurité et le maintien des différents actifs.

6 - Salaires et DAS

Les projections prévoient la rémunération des employés reliés à la préparation des commandes web et des ventes en magasin. Une partie du personnel administratif a également été réembauché afin de soutenir l'équipe web et des magasin, effectuer le reporting financier pour les différents créanciers et les autres tâches administratives. Des vacances aux employés ont été budgétés pour la période estivale.

De plus, une paie rétroactive est prévue à la 2e semaine des prévisions aux employés rappelés au travail afin de bénéficier de la subvention salariale (**SSUC**). L'encaissement de la SSUC pour la période 1 et 2 (15 mars au 11 avril et 12 avril au 9 mai) est prévu à la semaine 6 des prévisions (à l'encontre des déboursés de salaires).

7 - Loyer

Les projections incluent le paiement des loyers selon les termes des contrats signés avec les propriétaires ainsi que les retards des mois d'avril et mai pour la succursale de Laval. Cependant, la direction espère toujours négocier une réduction du loyer afin de partager le fardeau de la pandémie avec le locateur et/ou bénéficiaire d'une subvention pour loyer commercial (en attente d'un programme gouvernemental).

8 - Honoraires professionnels

Les frais professionnels comprennent les coûts reliés à l'avis d'intention.

DS
ED

DS
RC

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 30
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

la Direction de La Cordée Plein Air Inc., a/ont émis les hypothèses et établi en date du 9 juin 2020 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période allant du 1er juin 2020 au 2 août 2020.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 9 juin 2020, à Montréal en la province de Québec.

La Cordée Plein Air Inc.
Débiteur

DocuSigned by:
Emmanuelle Primet
BE319750541E426 PDG

Emmanuelle Primet
Nom et fonction du signataire
09/06/2020 autorisé

DocuSigned by:
Robert Chartrand
4B733799C36A472... Directeur Opé

Robert Chartrand
Nom et fonction du signataire
09/06/2020 autorisé

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 30 - Annex
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

Pertinence :

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer la troisième demande de prorogation dans le présent Avis d'intention de faire une proposition.

Notes de projection :

Veuillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.

Conjecturales :

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historique. L'impact de la pandémie sur les résultats est difficilement prévisible et pourrait influencer les résultats réels.

Daté le 9 juin 2020, à Montréal en la province de Québec.

La Cordée Plein Air Inc.

DocuSigned by:
Emmanuelle Ouimet
BF319750541F426...

Emmanuelle Ouimet

PDG

09/06/2020

DocuSigned by:
Robert Chartrand
4B733799C36A472...

Robert Chartrand

Directeur Opérations, Achats, RH

09/06/2020

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

_ FORMULAIRE 29 _

Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de La Cordée Plein Air Inc., en date du 9 juin 2020, qui porte sur la période allant du 1er juin 2020 au 2 août 2020, a été établi par la direction de la personne insolvable (ou la personne insolvable) aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis: la direction et les employés de la personne insolvable ou la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à en évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par la direction ou la personne insolvable. à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

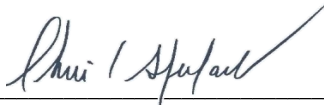
Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 9 juin 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour: 500-11-057984-201
No dossier: 41-2618727

FORMULAIRE 29 - Annexe
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
La Cordée Plein Air Inc.
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

Pertinence:

Les projections ont été établies exclusivement dans le but d'évaluer la troisième demande de prorogation dans le présent Avis d'intention de faire une proposition.

Notes de projection:

Veuillez vous référer aux prévisions de flux monétaires et des notes afférentes ci-jointes.


Conjecturales:

Les prévisions d'encaissements et de décaissements ont été établies par la direction selon les données historique. L'impact de la pandémie sur les résultats est difficilement prévisible et pourrait influencer les résultats réels.

Daté le 9 juin 2020, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Sheri L. Aberback - Syndic autorisé en insolvabilité

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 19e étage

Montréal QC H3B 4V2

Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

No. Cour : 500-11-057984-201
No. Surintendant : 41-2618727

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE
PROPOSITION DE :

LA CORDÉE PLEIN AIR INC.

Débitrice

- et -

MNP LTÉE

Syndic

**TROISIÈME RAPPORT DU SYNDIC À L'APPUI DE LA
REQUÊTE DE LA DÉBITRICE POUR PROROGATION DE
DÉLAI EN VUE DE DÉPOSER UNE PROPOSITION
CONCORDATAIRE**

*(Paragraphe 50.4(9) de la Loi sur la faillite et
l'insolvabilité)*

MNP LTÉE

1155, boulevard René-Lévesque Ouest
19^e étage
Montréal, QC H3B 4V2

Téléphone : (514) 932-4115
Télécopieur : (514) 932-9195